

Romans, le 7 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN PROGRAMME NATIONAL « ACTION CŒUR DE VILLE »

« *Romans, ville la plus avancée de la région* »

Romans a été retenue dans la liste des 222 villes bénéficiaires du plan programme national « Action cœur de ville » dévoilée le 27 mars dernier par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Elle tenait ce jeudi 7 juin son premier comité de pilotage.



©photo Joël Garnier – ville de Romans-sur-Isère

La Ville de Romans-sur-Isère tenait, ce jeudi 7 juin, son premier comité de pilotage avec, au côté de son maire Marie-Hélène Thoraval : le préfet de la Drôme, Eric Spitz ; la sous-préfète de Nyons, Christine Bonnard, référente pour le département du plan programme « Action cœur de ville » ainsi que les représentants des principaux partenaires de ce plan programme: Caisse des dépôts et consignations, Action logement, Agence national pour l'amélioration de l'habitat, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat...

Une sélection qui n'est pas due au hasard

En introduction, le maire réaffirmait sa volonté d'aller de l'avant et d'une collaboration très forte : « *Nous avons déjà une stratégie et un plan d'action formalisé. Ce dispositif est pour nous une opportunité supplémentaire...* » Ce qui faisait dire au Préfet : « *Si la ville de Romans a été sélectionnée dans le cadre de ce plan, ce n'est pas un hasard. Cette décision s'inscrit dans le prolongement des actions que le maire et son équipe municipale mènent depuis plusieurs années pour la redynamisation de son centre-ville : de l'assainissement de ses finances à la sécurisation de son espace public en passant par son aménagement et la mise en place d'animations...* » Et de déclarer : « *Nous sommes à vos côtés pour faire de Romans une ville à l'attractivité accrue.* »

Christine Bonnard rappelait, quant à elle, les principales caractéristiques de ce dispositif qui se veut déconcentré avec une approche globale et avec pour cible, le cœur de ville : « *Ce dispositif sera par ailleurs adapté au bilan et au diagnostic de chaque territoire, ce qui se traduira au travers d'une convention-cadre propre à chaque ville qui devra être signée avant le 30 septembre, sachant que des avenants seront possibles. S'en suivront une phase d'initialisation de 18 mois qui permettra d'élaborer ou de compléter le dispositif et d'engager les financements sur les actions matures, puis une phase de développement qui pourra aller au-delà de l'engagement financier, lequel s'arrêtera le 31 décembre 2022. La prochaine étape sera une réunion, le 26 juin, de tous les élus avec le ministre pour un premier point sur le développement du dispositif.* »

Romans d'ores et déjà opérationnelle

S'agissant du contenu, il devra s'articuler autour de cinq axes majeurs qui s'inscriront dans un périmètre prédéterminé dit d'Opération de revitalisation territoriale, soit : l'habitat ; le développement économique et commercial ; l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; l'espace public et le patrimoine ; l'accès aux équipements, aux services publics et à l'offre culturelle.

Après un tour d'horizon des partenaires qui ont, chacun, expliqué leur champ d'action et les moyens attachés, la Ville présentait sa stratégie d'attractivité, la méthode utilisée ainsi que les enjeux constitutifs de son élaboration. Des enjeux cadrant en tous points avec les cinq axes cités plus haut, auxquels s'ajoute le renouvellement de l'image de la ville. Cette stratégie s'accompagne d'ores d'un plan d'actions à court, long et moyen terme, montrant une Ville dans les starting-blocks, prête à se lancer dans l'opérationnel dès que le feu vert et les moyens lui en seront donnés. Pour le directeur général des services, cela ne fait aucun doute, la Ville est en ordre de marche : « *Lors du conseil municipal du 25 juin, une délibération sera votée autorisant le maire à signer la convention-cadre. Pour ce qui est de l'ingénierie, nous avons déjà une équipe projet en place...* »

Autant d'éléments qui faisaient dire à la sous-préfète, Mme Bonnard : « *Romans est la ville la plus avancée du département.* » « *De la région, même !* » affirmait le représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations, allant jusqu'à qualifier d'exemplaire le projet de Romans avec déjà beaucoup d'actions définies, en cours ou matures. Des propos corroborés par les autres partenaires.